

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 78 (1933)
Heft: 3

Artikel: Lettre ouverte au général Sun-Tien-Tyng
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348287>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

parfaitement dans la main de leurs chefs, ils agissaient avec énergie et décision, sans l'ombre d'une hésitation ou d'un flottement, sans jamais perdre leur sang-froid ; cependant les voies de fait et les injures de la part de gens qu'ils savaient très bien n'être pas des Suisses, dans leur grande majorité, auraient excusé bien des moments de colère. J'ai constaté cela personnellement. »

A ce jugement, on serait peut-être tenté d'opposer les nombreux cas de défaillants, dont quelques-uns ont dû passer devant un tribunal militaire. Un de mes correspondants attribue le nombre certainement trop considérable des défaillants, à la déplorable faiblesse des autorités militaires cantonales vis-à-vis des défaillants de 1898, lorsqu'il avait fallu mobiliser un bataillon pour faire rentrer dans l'ordre des perturbateurs, à l'occasion de la grève des ouvriers du bâtiment. Beaucoup pensaient sans doute s'en tirer encore cette fois-ci avec une punition sans gravité. Cette observation est très certainement exacte, et la leçon qui s'en dégage ne doit pas être perdue : toutes les fois qu'on laisse commettre une faute contre la discipline sans la faire suivre de la punition qu'elle comporte, on s'aperçoit tôt ou tard que la faiblesse dont on a fait preuve se retourne contre la discipline elle-même.

Il n'en sera pas de même cette fois-ci ; les punitions prononcées soit contre la fraction des défaillants punis disciplinairement, soit contre ceux qui ont dû passer devant le tribunal militaire, punitions modérées mais fortement motivées, seront un salutaire garde-à-vous pour l'avenir.

Lettre ouverte au général Sun-Tien-Tyng.

Pékin, le 2 mars.

On apprend de source autorisée chinoise que le général Sun-Tien-Tyng est passé aux Japonais, ce qui a bouleversé le plan de défense préparé par le général Tchang-Hsue-Liang.

(Les journaux.)

Monsieur le général,

Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, mais vous me permettez quand même de vous dire que « ce que vous avez fait là » n'est pas très gentil.

Pendant plusieurs semaines, j'ai suivi votre armée avec une certaine sympathie. En effet, vous et les vôtres, vous n'êtes pas tout à fait responsables d'avoir été entraînés dans cette bagarre. On ne saurait tout de même pas vous faire le reproche d'exister.

Et puis, j'aimais votre petit air chinois, votre casquette de chauffeur et vos moustaches en saule pleureur. Je me disais aussi qu'étant général, vous étiez certainement intelligent et que, buvant beaucoup de thé, la lucidité de votre esprit en serait augmentée et vous permettrait de comprendre plus facilement où était votre devoir. Car j'ai toujours eu du respect pour les grands chefs, surtout quand ils portent à leur côté un beau yatagan.

Vous étiez, si je ne fais erreur, à l'aile droite du dispositif prévu par votre commandant en chef en vue d'enrayer l'offensive nipponne. A l'ouest du golfe de Liao-tong, je crois. Sur ma carte de Chine, je suivais avec objectivité — car j'habite près de Genève — les fluctuations de la bataille. J'y avais piqué un petit drapeau — dont le champ jaune porte en son cœur le dragon stylisé de vos ancêtres — et qui vous situait quelque part vers Tchi-Feng.

Et c'est ce moment-là que vous avez choisi pour passer à l'ennemi ! Il est vrai que les Japonais n'étaient plus très loin, ce qui vous a évité de longues marches superflues. Mais, ce faisant, vous n'avez pas eu une attitude très céleste. Je ne crains pas de vous le dire.

Comment ? Votre Tchang-Hsue-Liang en chef a l'âme emplie de la confiance qu'il vous porte. Une grande part des destinées immuables de votre Patrie sont entre vos mains. Et vous pliez bagage ! Brusquement, votre chef s'aperçoit qu'il y a un immense trou dans son dispositif et que vous avez bouleversé son plan de défense. Dites-moi donc, monsieur le général, à partir de quel grade peut-on trahir son pays ? se serait écrié Corneille !

Et puis, je vous en veux surtout — si j'ose ainsi dire — de ne vous être pas conformé au règlement. Par une étrange tournure d'esprit que je n'analyserai pas plus avant, vous vous êtes délibérément affranchi des éternels principes de la stratégie, pourtant admis dans tous les pays où il y a des généraux.

Vous avez inutilement compliqué la conduite de la guerre. On m'a depuis longtemps appris à l'école qu'une armée ne pouvait se trouver que dans trois situations tactiques bien définies : attaquer, rester sur la défensive ou se replier en combattant. A tout cela, déjà suffisamment compliqué, vous ajoutez une quatrième solution : aller chez l'ennemi sans le combattre. Vraiment, vous gâchez le métier de général. C'est du dumping !

Je ne veux pas allonger cette lettre. Votre temps doit être plus précieux que le mien, car il paraît, d'après les dernières nouvelles, que les Chinois avancent...

(Signé) Un soldat qui lit
les journaux.

Pour copie conforme : R. M.